Monsieur Antonio CORREIA
Président du Comité départemental de Tir
12 rue du cirque
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

à

Mmes et MM. les Présidents de Clubs,
Mmes et MM. les membres du Comité directeur

Châlons-en-Champagne, le 12 septembre 2026

Chers amis,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale ordinaire du Comité Départemental des Sociétés de Tir de la Marne qui aura lieu au

Stand de tir de Châlons-en-Champagne
18 rue Stéphane Mallarmé – 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.

le vendredi 16 octobre 2026.

- 18h30 : vérification des pouvoirs, signature du registre des présences ;
- 19h00 : ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ordre du jour :
- Approbation du compte rendu de l'AG 2025 ;
- Compte rendu moral et administratif 2025/2026 ;
- Compte rendu sportif 2025/2026 ;
- Compte rendu financier 2025/2026 ;
- Rapport des contrôleurs aux comptes ;
- Tarif des cotisations 2027/2028 ;
- Présentation du calendrier des manifestations sportives 2026/2027 ;
- Questions diverses.

Je souhaite une participation de tous compte tenu de l'importance que revêt cette réunion pour le bon fonctionnement de notre Comité.

Cordiales salutations,

COMITÉ DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE * F.F.T. * Président

Antonio CORREIA

POUVOIR

Je soussigné (e): _____

Président(e) de la Société : _____

Dont le siège est à : _____

N'assistera pas à l'Assemblée Générale du vendredi 16 octobre 2026, et donne pouvoir[1] à

M_____ pour le représenter et prendre part à tous les votes sur les questions de l'ordre du jour.

Le _____

Signature[2]

[1] **Rappel** : Conformément à l'article 8 des statuts du Comité, *chaque société de Tir est représentée par son Président ou, en cas d'empêchement, par un membre du Comité Directeur de cette Société, élu comme suppléant par l'assemblée Générale de cette Société. Le vote par procuration peut être exercé par un délégué d'une autre association à condition que ce délégué soit porteur du pouvoir de sa propre Société.*

[2] Faire précéder la signature de la mention : « BON POUR POUVOIR »